

**Transport parascolaire disponible du lundi au jeudi  
du 11 septembre 2023 au 14 décembre 2023 et du 9 janvier 2024 au 6 juin 2024**

#167 Autobus Transdev - Navette pour les écoles de Saint-Jean-sur-Richelieu vers PCAR	<b>Docteur Alexis-Bouthillier</b>	17h20
	Jacques-Cartier (Sud) (École D.-A.-B)	
	<b>École Joséphine-Dandurand*</b>	17h25
	Frontenac, Mackenzie-King (École J.-D.)	
	<b>École Marguerite-Bourgeoys*</b>	17h30
Gouin, Laurier, Saint-Charles (École M.-B) Foch, 223 - Du Séminaire Nord - Arrêt au McDonald, boulevard du Séminaire (Secteur de l'école Saint-Gérard)		
<b>Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot</b>	17h40	
Pierre-Caisse (PCAR), Moreau, Godfroy-Gendreau, Alexis-Lebert (École Des Prés-Verts), Bourassa, Bernier, France, Courville (École Des Savanes)		
#003 Autobus Racine Ltée - Saint-Blaise / St-Paul-de-l'île-aux-Noix / Saint-Valentin / Lacolle	<b>Docteur Alexis-Bouthillier</b>	17h20
	<b>École Joséphine-Dandurand*</b>	17h25
	<b>École Marguerite-Bourgeoys*</b>	17h30
Boulevard Gouin, Mercier, Vanier, (223) Jacques-Quartier (Sud), École Saint-Blaise (Principale), (223) rue Principale St-Paul-de-l'île-aux-Noix, Chemin de la 4e-ligne, Route 221, de l'Église (Nord), du Collège		
#285 Autobus Dolbec - Quatre-Vents / île Ste-Thérèse / 104	<b>Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot</b>	17h40
	De Normandie, Saint-Gérard (École Aux-Quatre-Vents), Mailloux, Jean-Talon, Pont 10, Baillargeon, Pont 9, de la Grande-Ligne, Saint-André, Route 104 (Arrêt au Tim Hortons 104/Des Pins)	
#325 Autobus Richelieu (Groupe Ménard) - Direction Saint-Jacques-le-Mineur	<b>Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot</b>	17h40
	<b>ATTENTION - ARRÊTS PRÉDÉFINIS POUR CE PARCOURS</b>	
	Industriel / De la Neuve-France Industriel / Maisonneuve Industriel / Gaudette Industriel/Saint-Jacques Saint-Jacques/ Grand-Bernier École NDL (St-Jean) Lanoue/Grand-Bernier Couture/Deland Surprenant /Deland Deland / Chemin du Clocher École Napoléon-Bourassa École Saint-Jacques	
	<b>*En milieu rural, les élèves pourront débarquer chemin faisant. Cependant, ils doivent le signifier au conducteur, et ce, dès l'embarquement.</b>	

\*STATIONNEMENTS :

École Marguerite-Bourgeoys\*

Les autobus embarqueront les élèves sur la rue Mercier

École Joséphine-Dandurand\*

Les autobus embarqueront les élèves dans le débarcadère de l'école

**IMPORTANT : Les élèves doivent présenter leur laissez-passer. De plus, à l'embarquement, il est de la responsabilité des élèves de mentionner au conducteur l'endroit où ils doivent débarquer.**